

Strasbourg, 2 février 2008

EPAS (2009) 2 rev

ACCORD PARTIEL ELARGI SUR LE SPORT (APES)

4^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction
Budapest (Centre européen de la Jeunesse)
19 septembre 2008

Liste de Décisions du Bureau du Comité de direction

1. Ouverture de la réunion

La Présidente (Krisztina Gönter, Hongrie) souhaite la bienvenue aux participants dont la liste figure à l'annexe 2 et porte à leur connaissance que cette réunion au Centre européen de la jeunesse à Budapest, se tient sur le territoire du Conseil de l'Europe, au cœur de la ville.

2. Adoption de l'ordre du jour : EPAS(2008)26

L'ordre du jour est adopté (voir annexe 1)

3. Rapports sur : EPAS(2008)24 et EPAS(2008)25:

- la 2^{ème} réunion du Comité de direction de l'APES, Strasbourg, 21-22 avril;
- la réunion élargie du Comité de direction de l'APES et des représentants des ministères du sport (ex-CDDS), Strasbourg, 2 juin 2008.

Les rapports sont adoptés.

4. Projet des règles de procédure de l'APES : EPAS(2008)27 (uniquement pour information et proposition)

Le Secrétaire Exécutif rend compte de l'avancement des travaux sur les règles de procédures. Il souhaite soumettre quelques questions au Bureau de l'APES, afin d'obtenir des orientations qui lui permettront de poursuivre les travaux dans le sens des attentes des Etats membres.

Les orientations suivantes ont été avalisées et serviront à guider la préparation du règlement intérieur qui sera soumis au Comité de Direction.

- Etant donné l'existence d'un comité consultatif, il n'est pas judicieux que les organisations participant aux travaux de l'APES à titre d'observateur sans droit de vote selon l'art. 2.6 des statuts soient invités au Comité de Direction de l'APES. Le Comité de direction doit en effet conserver un caractère intergouvernemental.

- Par contre, une fois par an, une réunion commune du Comité de Direction et du Comité Consultatif devrait permettre le dialogue et la coopération entre les autorités publiques et le mouvement sportif.
- Le principe d'un Comité Consultatif appelé à s'élargir, mais qui serait invité à élire un bureau restreint où les fédérations sportives et organisations faitières internationales (catégories a et b) seraient fortement représentées.

5. Informations sur l'APES : EPAS(2008)INF02rev - adhésions, demandes du statut d'observateur

La Pologne et l'Albanie viennent d'adhérer à l'APES. L'Italie a fait part de son intention d'adhérer prochainement.

La notification de l'intention du Royaume-Uni de se retirer de l'APES affecte les participants. Le secrétaire exécutif informe que la Croatie va très prochainement adhérer, que l'adhésion du Portugal est en bonne voie et que les discussions avec l'Allemagne évoluent positivement.

La Grèce demande qu'après la date de mise en application des nouvelles dispositions, la clause de la durée du statut d'observateur, limitée à un an, soit intégrée dans les règles de la procédure.

6. Commentaires du Bureau du Comité de direction sur la Recommandation 233 (2008) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur l'intégration par le sport : EPAS(2008)23

Les membres du Bureau du Comité de direction n'ont pas de commentaires à faire au regard de du document préparé par le secrétariat de l'APES, qui pourra être transmis avec l'approbation du Bureau.

7. Préparation de la 11^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres européens responsables du sport, Athènes 11-12 décembre : - Projet de programme MSL11(2008)1rev3, EPAS(2008)16rev1

Le présent projet de programme est sujet de mises à jour régulières sur la base des informations recueillies auprès des intervenants pressentis pour présenter les différents thèmes de la conférence et sur la base de la disponibilité des intervenants majeurs.

Il est rappelé que le Bureau devra approuver tous les documents avant la conférence. L'ENGSO souligne que le Bureau est responsable des documents présentés à la conférence mais pas de l'organisation de la logistique et prie de secrétariat de suivre ces questions avec le Comité grec.

7.1.) Ethique dans le sport : EPAS(2008)INF08, MSL11(2008)2

La France, la Norvège et d'autres membres regrettent de ne pouvoir donner leur avis sur les documents de travail de cette réunion (fournis par le Secrétariat et les experts), en raison du retard de leur envoi. Ils demandent un délai supplémentaire et la possibilité de répondre par écrit pour les consulter afin de pouvoir proposer les éléments saillants à inclure dans les textes des projets des résolutions qui seront présentés lors de la conférence.

La question de statut d'un éventuel projet de Code d'Ethique révisé fait l'objet de débat. Ce point n'est pas une priorité pour la France, mais cette révision

pourrait être envisagée comme un suivi de la conférence. La Présidente suggère que le projet de révision du Code Ethique figure parmi les documents préparatoires qui seront rendu public juste après la conférence. Par contre, les principes directeurs d'une telle révision soient mentionnés dans le projet de résolution sur l'éthique. Il est en effet peu vraisemblable que l'APES parvienne à préparer un projet de Code d'éthique révisé assez abouti pour être soumis aux ministres.

7.2.) Autonomie dans le sport : MSL11(2008)3

L'autonomie dans le sport s'avère être un sujet récurrent et sensible dans le monde du sport, un délai de réflexion est arrêté pour permettre de rendre des avis sur la base d'une étude plus approfondie. Comme en ce qui concerne la résolution sur l'éthique, le Bureau souhaite une consultation écrite pour pouvoir formuler des propositions d'amendements sur le projet.

7.3.) Coopération paneuropéenne : MSL11(2008)4

Outre, le sujet de la coopération avec l'AMA et l'UE, les membres du Bureau expriment le besoin de présenter la spécificité de l'APES et de donner une visibilité politique à son activité, en mais surtout en soumettant aux ministres des résolutions présentant un caractère très politique.

Recentrant les discussions sur la planification de l'élaboration des documents de travail et de conférence, la Présidente rappelle que les documents de conférence ainsi que les projets des trois résolutions doivent être disponibles 2 à 3 semaines avant la date de la conférence. Elle souhaite que les travaux préparatoires et documents de travail, reflétant seulement l'opinion des experts soient si possible publiés sur le site web de l'APES après la conférence de manière à montrer aux Etats ces réalisations.

7.5.) Implication des Etats non membres de l'APES – réunion du Comité de direction élargi du 2 juin 2008

Le Bureau de l'APES prend note du rapport EPAS(2008)25 de la réunion spéciale, qui a permis de présenter les projets de thèmes et les enjeux de la conférence ministérielle aux Etats qui n'ont pas encore adhéré à l'APES.

8. Mise à jour sur la campagne contre le racisme et les discriminations dans le sport

8.1.) Les Rencontres européennes de l'éducation par le sport – (20-21 novembre 2008, Strasbourg)

Co-organisées par l'APES du Conseil de l'Europe, l'Agence pour l'Education par le Sport et l'Equipe de recherche en sciences sociales du sport de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, ces rencontres européennes de l'éducation par le sport ont permis à un large public de communiquer sur deux thèmes majeurs : « Sport et discriminations en Europe » et « Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel ». Deux publications relatives à ces thèmes seront éditées par le Conseil de l'Europe en collaboration avec l'Université de Strasbourg et disponibles à la fin de l'année 2009.

Le Secrétariat présente l'organisation et l'esprit de cette manifestation, apporte les réponses aux questions (sélection, financement, input pour l'APES..) posées par le Comité. La Présidente pose la question de la contribution financière de l'APES. Après discussions les participants se rallient à la Norvège qui fait constater que le coût de cette manifestation n'est pas très élevé pour le budget de l'APES. En ce qui concerne la prise en charge des déplacements des jeunes chercheurs de pays membres de l'APES dont les travaux ont été sélectionnés par le Comité scientifique, le Bureau décide de ne prendre en charge que 10 ressortissants d'Etats membres de l'APES. Cependant, pour les prochaines activités de ce type, les membres du Bureau demandent que l'appel à contribution soit lancé suffisamment en avance et que les membres du Bureau aient la possibilité, s'il le souhaite, de participer aux travaux de sélection du Comité scientifique.

Par ailleurs, le Bureau salue le développement de réseaux qui pourraient contribuer aux activités de l'APES est constatée et soutient le colloque international pluridisciplinaire organisé par le Conseil de l'Europe/APES et l'Université Rennes 2 du 15 au 17 avril 2009 sur le thème de « Ethique et Sports en Europe »).

8.2) Demande de l'ECRI (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance¹) concernant son projet de 12ème recommandation de politique générale sur la lutte contre la discrimination raciale dans le domaine du sport

Le secrétariat présente le projet de recommandation de l'la Commission contre le racisme et les discriminations et invite les membres du Bureau à communiquer leurs commentaires, qui seront, le cas échéant, transmis à l'ECRI.

9. Rapport sur la réunion du 9 avril du Groupe de travail sur le Comité Consultatif : EPAS(2008)11rev3

Donner un rôle moteur au Comité Consultatif est un objectif unanimement exprimé et donne lieu à réflexion. Dans un premier temps, la présentation de l'APES sous forme d'un dépliant sera jointe à une lettre circulaire qui sera très prochainement adressée par le Secrétariat à de nombreuses organisations sportives, préalablement identifiées sur des critères bien définis. Cette initiative devrait permettre leur implication dans la mise en œuvre d'activités ciblées, valorisant la spécificité de l'APES par rapport aux institutions en place.

10. Mise à jour sur la coopération avec d'autres organisations et projets : Union européenne et WADA

La coopération avec les autres organisations s'avère satisfaisante et se poursuit à travers des réseaux reconnus, en phase avec l'esprit des activités respectives des parties.

¹ L'ECRI est l'instance indépendante de monitoring du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme spécialisée dans les questions de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance

L'APES sera représenté au séminaire d'experts sur l'échange d'informations en réseau dans le domaine du sport en Europe à l'initiative de la présidence française de l'UE (Paris 25-26 septembre 2008), à la présentation du livre blanc de l'UE à Bonn (16-17 octobre 2008) ; aux rencontres informelles des directeurs du sport de l'UE (Versailles 30-31 octobre 2008) et des ministres du sport de l'UE à Biarritz (fin novembre 2008).

L'APES renforce sa coopération avec le monde universitaire du sport et prépare un colloque international avec l'Université Rennes du 15 au 17 avril 2009 à Rennes sur le thème « Ethique et Sports en Europe ».

11. Divers

12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de direction est prévue en février 2009 (le lieu n'est pas arrêté).

Annexe I**Ordre du jour (en anglais)**

1. Opening of the meeting
2. Adoption of the agenda EPAS (2008) 26
3. Report of : -
 - EPAS Governing Board meeting of 21-22 April EPAS (2008) 24
 - Enlarged Meeting of the EPAS Governing Board and ex-CDDS officials on 2 June EPAS (2008) 25
4. Draft Rules of Procedure of the EPAS (for information purposes only) EPAS (2008) 27
5. EPAS news:
 - Memberships, including requests for observer status EPAS (2008) INF02rev
6. A reply from Bureau of the Governing Board for the CLRAE recommendation EPAS (2008) 23
7. Preparations for the 11th Council of Europe Conference of Ministers responsible for Sport in Athens on 11-12 December: discussions on themes, working documents, working methods, draft agenda and other organisational questions:
 - Draft Agenda MSL11 (2008) 1rev3
EPAS (2008) 16rev1
 - Ethics in sport EPAS (2008) INF08
MSL11 (2008) 2
 - Autonomy in Sport MSL11 (2008) 3
 - Current Political Issues re: Pan-European Co-operation MSL11 (2008) 4
 - Involvement of non-EPAS European Cultural Convention member countries – Enlarged Meeting of the EPAS Governing Board and ex-CDDS officials on 2 June
8. Update on the Campaign on Combating Racism and Discrimination in Sport
 - European Encounters (20-21 November 2008)

Request from ECRI for feedback on General Policy

Recommendation No.12 on combating racism and racial discrimination in the field of sport.

9. Update on the Working Group of the Consultative Committee meeting of 9 April 2008

EPAS (2008) 11rev3

10. Update on co-operation with other organisations and projects:
- European Union
 - WADA

11. Miscellaneous

12. Date of the next meeting

Annexe II**Liste des participants****AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN**

Ilham MADATOV, Head of the International Relations Department, Ministry of Youth and Sport, Ministry of Youth and Sport, 4 Olympia str., AZ-1072 BAKU

Tel: 00994124656514

Fax: 00994124656514

E-mail: madatov@mys.gov.az

FRANCE

Jean-Luc JANISZEWSKI, Chef du Bureau des Relations internationales et des grands événements sportifs internationaux, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports,

95 avenue de France, 75013 PARIS

Tel: (33) 1 40 45 96 36

Fax: (33) 1 40 45 96 04

E-mail : jean-luc.janiszewski@jeunesse-sports.gouv.fr

GREECE / GRECE

Mrs Kalliopi NEDELKOS, Head of Sport Promotion Department, Secretariat General of Sport, Ministry of Culture, 7 Kifissias Avenue, 11523 Athens

Tel: (30210) 6453 169

Fax: (30210) 6496 611

E-mail: gds@sportsnet.gr

HUNGARY / HONGRIE

Krisztina GÖNTER, Senior Adviser, Ministry of Local Governments, Hold u. 1, 1054 BUDAPEST

Tel: +36 13019293

Fax: +36 13019383

E-mail : gonter.krisztina@otm.gov.hu

ENGSO

Predrag MANOJLOVIC, Secretary General ENGSO, Secretary General of the Olympic Committee of Serbia, Generala Vasica 5, 11040, BELGRADE, Serbia

Tel: + 381 11 3671 576

Fax: + 381 11 3671 887

E-mail: gensec@oks.org.yu , s.misic@eunet.yu

NORWAY / NORVEGE

Trond Jørgen GLASSER, Senior Adviser, Department of Sport Policy, Ministry of Culture and Church Affairs, P.O.Box 8030 Dep 0030 OSLO

Tel: +47 22 24 80 64 / 72

Fax: +47 22 24 95 92

E-mail: tjg@kkd.dep.no

APOLOGIES / EXCUSES

UK

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General IV - Education, Culture and Heritage, Youth and Sport
Direction Générale IV - Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport
Sports Department / Service du Sport
1 quai Jacoutot, F-67075 Strasbourg

Mr Stanislas FROSSARD, Executive Secretary EPAS	Tel. : (33) 3 90 21 53 76
Ms Ita MIRIANASHVILI, Deputy Executive Secretary EPAS	Tel : (33) 3 88 41 23 10
Mme Danielle SCHMITT, Communication EPAS	Tel : (33) 3 88 41 24 44
Ms Marise BOYLAN, Administration EPAS	Tel. : (33) 3 88 41 34 80

Fax: (33) 3 88 41 24 29

E-mail: stanislas.frossard@coe.int, ita.mirianashvili@coe.int,
danielle.schmitt@coe.int, marise.boylan@coe.int

Internet: <http://www.coe.int/epas>